

Pour la réalisation de cet objectif ultime, voici mes humbles recommandations pour améliorer et consolider le programme gouvernemental actuel. Recommandations qui se regroupent sous quatre grands sous-objectifs :

- Économie d'énergie,
- Efficacité énergétique,
- Gérance efficace et utilisation judicieuse de nos ressources,
- Développement de nouvelles formes d'énergie renouvelables,
- Passage du gaz naturel aux énergies propres et durables.

Pour ce faire, je suggère :

-que les objectifs du programme soient véhiculés sans ambiguïté et ouvertement à la population et de même les moyens pour y parvenir.

-que des activités de conscientisation sociale et d'incitation à l'économie d'énergie fassent partie du quotidien d'Hydro-Québec.

-que les programmes de recherche en efficacité énergétique et d'incitation auprès des citoyens, industries, commerces, etc. à utiliser des appareils et procédés énergétiquement plus efficaces, soient poursuivis et intensifiés.

-que le programme canadien d'aide à l'isolation des résidences soit disponible aux moins bien rénumérés de nos sociétés et que les blocs à logements constituent des priorités continues dans ce programme.

-que le nouveau Code du bâtiment qui devrait entrer en vigueur à compter de 2008 ait les exigences nécessaires pour assurer une grande efficacité de protection contre les divers éléments climatiques, isolation des fondations etc..., et ainsi favoriser l'économie d'énergie; que les règles du solaire passif y soient incluses. Que ces normes englobent la construction des blocs appartements, des commerces et des entreprises et qu'elles soient appliquées.

-afin de ne pas hypothéquer notre ressource, je recommande que les décisions gouvernementales, en ce qui a trait à la gestion de l'électricité soient prises de façon responsable et dans le plus grand intérêt du Québec; entre autres l'aide apportée aux entreprises par le biais de contrats à long terme à des taux privilégiés mérite une évaluation coûts/bénéfices très serrée même si elle vise la préservation d'emploi, contrats qui d'ailleurs ne devraient pas courir sur du long terme.

-qu'un programme invitant à l'identification de ses besoins soit proposé à tous ceux qui planifient la construction d'une résidence, de sorte que les bâtiments soient construits en fonction des besoins et non en fonction d'une mode aux grandes maisons qui nécessitent beaucoup d'énergie et que les générations futures ne pourront peut-être pas assumer.

-que la modulation du tarif de l'électricité soit augmenté d'un palier pour une plus grande incitation à l'économie chez les plus grands utilisateurs. Qu'elle permette l'accès légitime à cette ressource aux moins favorisés de notre société,

aux institutions publiques qui sont au service des québécois et assure une réponse à leurs besoins.

-que le développement éolien soit géré et encadré adéquatement en collaboration avec les communautés de sorte que ces dernières y trouvent intérêt pour leur développement et qu'ainsi l'acceptabilité sociale vis-à-vis notre grand potentiel éolien soit maintenue,

-que les entreprises québécoises soient supportées dans le développement de cette ressource,

-qu'Hydro-Québec pousse la recherche en éolien et mette tout en œuvre pour, dans des mesures coûts/bénéfices acceptables, assurer le transport de l'énergie disponible et la maximisation de ce développement.

-que la géothermie soit proposée, soutenue et valorisée comme source de chauffage vert, renouvelable et économique, de tout bâtiment d'une certaine surface, même dans le résidentiel,

-qu'on mette sur pied un programme continu, incitatif à l'utilisation de la géothermie; compte tenu qu'un tel système peut combler les deux tiers des besoins en chauffage ou en climatisation et qu'il entraîne conséquemment une économie rapide d'énergie et une éventuelle couverture de l'investissement de départ, qu'on évalue et élabore les modalités d'un prêt sans intérêt avec termes de remboursement liés à l'économie d'énergie et que cette possibilité soit incluse comme incitatif.

-que ce programme constitue une priorité gouvernementale pour le chauffage et la climatisation de toute nouvelle construction et que cette priorité substitue la proposition du chauffage au gaz naturel incluse dans la dernière politique énergétique du Québec.

-que le solaire photovoltaïque de même que l'énergie solaire active soient valorisés et encouragés, et que le solaire passif fasse partie du code du bâtiment.

-que la biomasse qui comble déjà 10% environ des besoins énergétiques du Québec, continue d'être exploitée et soit encouragée. Que de la recherche et des expériences soient faites sur d'autres types de biomasse, dont celle utilisée en Allemagne depuis des années avec les excréments d'animaux. L'Allemagne est chef de file du développement d'énergie verte et renouvelable, si cette avenue avait présenté des inconvénients importants, elle aurait été mise de côté pour une autre plus avantageuse.

-que des redevances soient exigées sur les ventes de gaz naturel compte tenu de la précarité de cette ressource et des impacts sur le bilan de GES et des installations sur l'environnement.

Ces éléments peu exhaustifs et d'autres bien sûr, doivent faire partie d'un programme bien planifié et structuré, sans contraintes inutiles, mais avec un encadrement efficace, une application et un suivi serré, nécessaires au succès de sa réalisation. Il ne s'agit surtout pas d'un programme à la merci des grands lobbyistes de l'énergie, ni lancé à coups de promesses électorales qui